



CFE-CGC NORAUTO

cfe-cgc-norauto.com



LA CFE-CGC NÉGOCIE ET SIGNE UN ACCORD ASSURANT LA PÉRENNITÉ DE LA MUTUELLE CHEZ NORAUTO



Malgré une inflation galopante des dépenses en frais de santé en 2008, 2009 et surtout en 2010, le remboursement moindre par la Sécurité sociale de tous les médicaments comportant une vignette orange, l'instauration législative de nouvelles taxes sur les mutuelles (répercutées sur les consommateurs), et autres facteurs défavorables, la CFE-CGC négocie et signe un accord pour 2011 qui, moyennant une hausse modérée des cotisations par rapport aux garanties souscrites, pérennise le régime de frais de santé collectif en vigueur au sein de Norauto, et l'améliore par la médicalisation des garanties sur l'optique.

L'accord prévoit notamment le maintien du remboursement par la Mutuelle des médicaments comportant une vignette orange et une amélioration des garanties sur l'optique en fonction de la correction (jusqu'à 570 euros).

Tous les détails de l'accord sur l'espace adhérent du site : www.cfe-cgc-norauto.com

CFE-CGC NORAUTO

1ère FORCE SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com